

# CATALOGUE DE FORMATIONS

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de declaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

**Vous souhaitez acquérir rapidement des compétences, vous former sur votre lieu de travail, développer une expertise dans un métier, nous vous accompagnons.**

La performance des entreprises passe par la nécessaire prise en compte du facteur humain comme élément de risque mais surtout de réussite, d'où la nécessité d'agir sur la fiabilité humaine par une augmentation accrue des compétences.

Pour la présente année, c'est la démarche qualité qui constitue l'axe majeur de la stratégie de développement de LES RACINES DU SUCCÈS en tant que centre de formation.

C'est dans ce contexte que j'ai la responsabilité de vous présenter la programmation 2022 de l'offre de formation construite spécialement pour vous.

Cette programmation a pour ambition de vous accompagner dans la maîtrise et l'évolution de vos compétences individuelles et/ou de celles de vos collaborateurs.

Conscient du contexte budgétaire que vous connaissez, les membres du Conseil d'Administration et moi-même souhaitons les soutenir en contribuant aux efforts d'économie qui vous sont imposés par la conjoncture présente. C'est la raison pour laquelle les prix qui vous sont proposés ont été calculés au plus près de l'acceptable.

Bien entendu toutes les équipes de LESRACINES DU SUCCÈS restent concentrées sur vos besoins et attentes et demeurent à votre écoute pour vous conseiller, vous accompagner et/ou vous orienter.

Il ne me reste plus qu'à vous inviter à découvrir en détail notre offre qui j'en suis certain correspondra à ce que vous en attendez.

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## Présentation de la structure Les racines du succès

**DENOMINATION :** LES RACINES DU SUCCES

**SIGLE :** LRS

**SIRET :** 52136594000019

**CODE NAF :** 8559B

**STATUT :** ASSOCIATION

**NUMERO DE DECLARATION D'ACTIVITE :** EN COURS

**POUR OBTENIR DES COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES RACINES DU SUCCES FORMATION ET SES PRESTATIONS :**

LRS a assisté à l'accélération exponentielle de la production des connaissances. Aux côtés des savoirs hérités de notre histoire et dont la maîtrise reste indispensable, ont émergé des savoirs nouveaux. Conséquences de cette situation : les technologies changent le travail, la communication, la vie quotidienne et même la pensée. Les inégalités se déplacent, s'aggravent, se recréent sur des terrains nouveaux. Les acteurs sont pris dans des champs sociaux multiples. Ce contexte exigeant que l'on tienne davantage compte de l'environnement professionnel.

C'est en tenant compte de la réalité que les hommes et les femmes sont une de nos principales sources de richesse que LRS FORMATION s'est proposé de tout mettre en œuvre afin d'améliorer leurs compétences et leurs performances en investissant dans leur employabilité et répondre ainsi aux besoins de cette économie en pleine mutation dans un souci de relèvement global de ce niveau de compétence et de performance

Ce dispositif formation appelle l'articulation de plusieurs dynamiques :

- une dynamique organisationnelle d'ingénierie de formation
- Une dynamique intentionnelle qui repose sur la personne : la façon dont elle rentre dans le dispositif de formation, sa manière d'apprendre, son projet, son degré d'autonomie, son histoire de vie.
- Une dynamique sociale (confronter leurs propres représentations du savoir à celles d'un groupe)

L'objectif étant de :

- veiller à ce que la maîtrise des technologies ne soit pas le privilège d'un petit nombre
- veiller à ce que les nouvelles technologies soit au service de la formation et de l'insertion
- veiller à ne pas manquer un défi nouveau par manque de réactivité et par peur du changement

C'est dans cet environnement que LRS- FORMATION a mis en place un panel de formation dans les domaines suivants :

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de declaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## **Comptabilité/Gestion des structures de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) :**

- Formations liées à la comptabilité (initiation, comptabilité générale, comptabilité analytique)
- Formations liées à la gestion (gestion comptable, budgétaire, trésorerie)

## **Informatique :**

- Formations liées à l'utilisation de l'outil
- Formations liées à l'installation et la maintenance des équipements

## **Ingénierie de formation :**

- Formations liées à la pédagogie et à la formation des formateurs et des tuteurs (démarches et outils pédagogiques, relation pédagogique et animation, mission commerciale du formateur)
- Formations liées à la stratégie et à la politique de formation (définition, cadre juridique, financier et institutionnel)
- Formations liées à l'ingénierie de formation (analyse du contexte et enjeux, élaboration cahier des charges, conception programmes de formation, évaluation et suivi)
- Formations liées aux innovations pédagogiques (conception d'outils pédagogiques innovants)

## **Linguistiques :**

- Formations liées à l'apprentissage d'une langue (FLE (Français Langue Etrangère), anglais, espagnol)
- Formations liées au perfectionnement et à la pratique d'une langue
- Formations liées à la préparation de « diplômes »

## **Préprofessionnalisation et insertion :**

- Formations liées à l'alphabétisation et à la mise à niveau
- Formations liées à l'accompagnement et l'orientation
- Formations liées à la préprofessionnalisation et à l'insertion professionnelle
- Programmes spéciaux d'insertion

## **Spécifiques métiers :**

- Formations liées à l'apprentissage d'un métier, d'une activité ou d'une fonction
- Formations liées au perfectionnement dans un métier, une activité ou une fonction
- Formations liées à l'utilisation de moyens spécifiques contribuant à l'exercice d'un métier ou d'une activité.

## **Divers :**

- Formations sous forme d'ateliers à destination des seniors

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## Réforme de la formation professionnelle

### Points clés à retenir

- Les demandeurs d'emploi et les salariés les moins qualifiés bénéficient davantage de formation
- Le compte personnel de formation (CPF) attaché à la personne devient un outil majeur pour le droit à la formation qui a pour ambition d'accroître le niveau de qualification de chacun et sécuriser les parcours professionnels
- Un entretien professionnel tous les deux ans qui prend la forme d'un entretien de bilan tous les six ans
- Le dialogue social sur la formation dans les entreprises permet de négocier les objectifs du plan de formation ainsi que les abondements du Compte Personnel de Formation

Mise en oeuvre du Conseil en Evolution Professionnelle afin de permettre à chaque actif de se faire accompagner dans la construction de son parcours professionnel

- Simplification du financement de la formation et fin de l'obligation légale de contribution pour les entreprises
- Négociation tous les trois ans de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) obligatoire dans les entreprises de plus de 300 salariés.

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## Modalités de contact

### COMMENT VOUS INSCRIRE A NOS FORMATIONS ?

- Sur
  - Consulter le catalogue en ligne
  - Consulter la fiche descriptive des formations
  - Inscrivez-vous en ligne
- Par téléphone
  - Une secrétaire est à votre écoute au 0690695078/0690429437 et prend vos inscriptions
- Par mail aux adresses suivantes :
  - [-laurent.vally.lv@gmail.com](mailto:-laurent.vally.lv@gmail.com)
  - [-emeline@cartinot.com](mailto:-emeline@cartinot.com)
- Par courrier :

Photocopier et compléter le bulletin d'inscription à la fin du catalogue et envoyer à :  
25 rue du général Ruillier 97 110 Pointe a pitre

## LRS-FORMATION vous accompagne en vous aidant à :

- Organiser une pédagogie complète et cohérente au regard de vos enjeux stratégiques
- Explorer les thématiques et les compétences que chaque collaborateur doit acquérir
- Etablir un planning personnalisé de vos sessions de formations dans le temps
- Echanger sur les nouvelles pratiques en matière de formation
- Vous faire découvrir les dispositifs innovants de formation qui répondent à vos enjeux métiers

LRS-FORMATION vous aide également à **optimiser votre budget formation** et vous apporte des réponses rapides et expertes aux moments clés pour vous et pour votre entreprise.

Tout au long de notre collaboration, vous bénéficiez d'un contact unique.

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## Sommaire

COMMUNIQUER EN FRANÇAIS.....	9
AMELIORER SES ECRITS PROFESSIONNELS .....	9
LES REGLES DE BASE EN CALCUL ET EN MATHEMATIQUES .....	11
LIRE, CALCULER LES UNITES DE MESURES, DE TEMPS ET QUANTITES.....	11
FORMATION DES FORMATEUR.....	13
ANIMER UNE ACTION DE FORMATION .....	13
CONCEVOIR UNE ACTION DE FORMATION .....	14
CONDITION GENERALES DE VENTE.....	17

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de declaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## COMMUNIQUER EN FRANÇAIS

### AMELIORER SES ECRITS PROFESSIONNELS

**Objectif :** A l'issue de ce module de formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Ecrire un message en respectant la syntaxe (sujet, verbe, complément) d'une phrase simple.
- Compléter un compte-rendu, formulaire simple, conformément à l'objectif fixé.
- Repérer des anomalies dans un document professionnel et les caractériser par écrit.
- Retranscrire les idées essentielles d'un message communiqué oralement.
- Utiliser le vocabulaire professionnel correspondant exactement à la situation professionnelle.
- Formaliser en termes simples, par une description complète et compréhensible la présentation écrite d'une situation professionnelle, d'un objet ou d'un problème en respectant l'orthographe et la syntaxe.

### PROGRAMME:

S'exprimer par écrit en respectant la syntaxe et en utilisant le vocabulaire professionnel

- Traiter et produire des documents professionnels (caractéristiques des écrits professionnels)
- Ecrire un message
- Rédiger un écrit professionnel : décrire une situation professionnelle, un problème...
- Recevoir et transmettre des documents de la lettre à l'email

Renseigner un formulaire

- Trouver et choisir le bon formulaire
- Remplir le formulaire.

Lister par écrit des anomalies dans un document professionnel

- Décrire une anomalie sur un document professionnel
- Corriger une anomalie sur un document professionnel

Récupérer l'essentiel d'un message en prise de notes

- Identifier les principaux procédés de prises de notes
- Se donner des repères personnels de prises de notes
- Organiser des notes et les structurer en vue de leur exploitation
- Formaliser le recueil des informations pour les transmettre.

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

Session 2023 Compétence clef : Durée : 40 heures réparties sur 6 jours.

Dates : du 23 au 30 octobre 2023. Profils stagiaires : Tout salarié. Pré-requis : aucun

Nombre de places ouvertes dans l'action de formation : Minimum : 07 Maximum : 10

Validation : Attestation de formation délivrée sous réserve de réussite à un test.

Langue dans laquelle est dispensée la formation : Français.

PSH : merci de contacter notre référent handicap Mme CARTINOT VALLY au 0690695078

par mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com);

Modalité d'inscription : fiche d'inscription à déposer avant le 9 octobre 2023 à 12h00  
(mail ou postale)

Méthode :

- Cours théoriques au tableau
- Vidéo projecteur
- Exercices d'applications sur
- Mises en situation
- Jeux de rôle

Modalités d'organisation : Formation en présence. Coût : 950€

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de declaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## LES REGLES DE BASE EN CALCUL ET EN MATHEMATIQUES

### LIRE, CALCULER LES UNITES DE MESURES, DE TEMPS ET QUANTITES

**Objectif :** A l'issue de ce module de formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Calculer des durées et conversions.
- Lire et comprendre un planning de travail.
- Transcrire sans erreur les horaires dans un formulaire ou sur un planning.
- Identifier les 3 types d'unités de mesures (longueur, masse, capacité) ainsi que les instruments de mesure associés Placer des unités de mesures dans un tableau de conversion et effectuer des conversions.
- Identifier le sens de lecture de tableaux, de diagrammes, ou de graphiques et comprendre la signification de leurs données.
- Calculer des périmètres, des surfaces et des volumes simples.

#### PROGRAMME:

Les unités de temps

- Découvrir les mesures du temps
- Déterminer une durée et convertir un temps
- Effectuer des opérations sur les unités de temps
- Calculer un temps, une distance, une vitesse moyenne.

Lire des tableaux, graphiques ou diagrammes

- Utiliser un vocabulaire adapté pour interpréter un graphique.
- Découvrir les différents graphiques.

Les unités de mesures

- Reconnaître les différents types d'unités de mesure
- Résoudre des problèmes simples comportant des unités de mesures.

Utiliser les notions élémentaires de géométrie.

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

Session 2023 Compétence clef : Durée : 35 heures réparties sur 5 jours.

Dates : du 20 au 24 novembre 2023 Profils stagiaires : Tout salarié. Pré-requis : aucun

Nombre de places ouvertes dans l'action de formation : Minimum : 07 Maximum : 10

Validation : Attestation de formation délivrée sous réserve de réussite à un test.

Langue dans laquelle est dispensée la formation : Français.

PSH : merci de contacter notre référent handicap Mme CARTINOT VALLY au 0690695078

par mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com);

Modalité d'inscription : fiche d'inscription à déposer avant le 6 novembre 2023 à 12h00  
(mail ou postale)

Méthode :

- Cours théoriques au tableau
- Vidéo projecteur
- Exercices d'applications sur
- Mises en situation
- Jeux de rôle

Modalités d'organisation : Formation en présence Coût : 825€

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de declaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

### ANIMER UNE ACTION DE FORMATION

**Objectif :** A l'issue de ce module de formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Animer une action de formation.
- Choisir les techniques d'animation.
- Améliorer vos animations grâce à des techniques adaptées.

**PROGRAMME:**

Débuter son action de formation

- Se présenter
- Organiser les présentations des stagiaires
- Présenter le programme ainsi que les aspects pratiques de la formation.

Communiquer les règles de vie du groupe

- Créer un climat favorable à l'apprentissage,
- Éveiller l'intérêt du groupe.

Lancer l'animation d'une séquence

- Favoriser l'implication et la participation des stagiaires,
- Identifier les étapes de la dynamique du groupe en formation,
- Organiser des débriefings.

Pratiquer les techniques d'écoute active

- S'adapter aux différents styles d'apprentissage,
- Gérer les stagiaires difficiles.

Session 2023 Formation continue Durée : 20 heures réparties sur 3 jours

Dates : Du 18 au 20 Décembre 2023 Profils stagiaires : Tout collaborateur devant animer une action de formation. Pré-requis : aucun

Nombre de places ouvertes dans l'action de formation : Minimum : 07 Maximum : 10

Validation : Attestation de formation délivrée sous réserve de réussite à un test.

Langue dans laquelle est dispensée la formation : Français.

PSH : merci de contacter notre référent handicap Mme CARTINOT VALLY au 0690695078

par mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com);

Modalité d'inscription : fiche d'inscription à déposer avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023 à 12h00 (mail ou postale)

Méthode :

- Cours théoriques au tableau
- Vidéo projecteur
- Exercices d'applications sur
- Mises en situation
- Jeux de rôle

Modalités d'organisation : Formation en présence Coût : 550€

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## CONCEVOIR UNE ACTION DE FORMATION

**Objectif :** A l'issue de ce module de formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Élaborer la progression pédagogique
- Choisir les méthodes et techniques pédagogiques adaptées aux spécificités du public et des objectifs visés
- Élaborer le guide et les supports de son animation.

### PROGRAMME:

Définir des objectifs pédagogiques

- Identifier et formuler les différents types d'objectifs

Concevoir une séquence de formation :

- Elaborer une progression pédagogique

Repérer les méthodes pédagogiques :

- Identifier les principales méthodes pédagogiques, choisir une méthode adaptée,
- Alternier les techniques d'animation

Repérer les différentes formes d'évaluation

- Evaluer les prérequis, mesurer l'efficacité tout au long de la formation,
- Evaluer les acquis, la satisfaction

Session 2021 Formation continue Durée : 20 heures réparties sur 3 jours

Dates : Du 21 au 23 Décembre 2023 Profils stagiaires : Tout collaborateur devant concevoir une action de formation. Pré-requis : aucun

Nombre de places ouvertes dans l'action de formation : Minimum : 07 Maximum : 10

Validation : Attestation de formation délivrée sous réserve de réussite à un test.

Langue dans laquelle est dispensée la formation : Français.

PSH : merci de contacter notre référent handicap Mme CARTINOT VALLY au 0690695078 par mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com);

Modalité d'inscription : fiche d'inscription à déposer avant le 1<sup>er</sup> Décembre 2023 à 12h00 (mail ou postale)

Méthode :

- Cours théoriques au tableau
- Vidéo projecteur
- Exercices d'applications sur
- Mises en situation
- Jeux de rôle

Modalités d'organisation : Formation en présence Coût : 750€

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Titre de la formation : .....

.....

Evolution  Développement des compétences

### Identification

Mr  Mme Nom : ..... Prénom : .....

Nationalité :  Française  Autre (*précisez*) .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Ville de naissance : .....

Salarié handicapé :  OUI  NON

Adresse personnelle : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : 0596 ..... Téléphone portable : 0696 .....

e-mail : ..... @ .....

Niveau d'étude :  I et II  III  IV  V  VI et V Bis

Dernier diplôme obtenu : ..... Date : ..... / ..... / .....

### Références liées à l'emploi

Etes-vous rattaché au CADE :  OUI – Précisez affectation : .....

NON – Entreprise : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... e-mail : .....

Emploi actuel : .....

Etablissement à facturer si différent : .....

Adresse d'envoi de convocation, si différente : .....

.....

Règlement
<input type="checkbox"/> Ci-joint un chèque de ..... € à l'ordre ..... , correspondant au montant total de l'inscription.
<input type="checkbox"/> Le règlement sera effectué par :
<input type="checkbox"/> Par un organisme collecteur : <i>Nom</i> ..... <i>Correspondant</i> : ..... <i>Adresse</i> : ..... ..... <i>Code Postal</i> : ..... <i>Ville</i> : ..... <i>Téléphone</i> : ..... <i>e-mail</i> : .....
<input type="checkbox"/> Autres : <i>Nom et coordonnées</i> : ..... .....

Le Bénéficiaire	Cadre réservé à la Direction
Date : ..... / ..... / .....	Décision : <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Observations : ..... .....	Motif en cas de refus : ..... .....
Signature	Date : ..... / ..... / .....
Cachet de l'entreprise	Signature
	Cachet de l'entreprise

**La signature de ce formulaire vaut acceptation des conditions d'inscription qui figure en page .....**

## CONDITION GENERALES DE VENTE

### Article 1 : Généralités

Les présentes conditions générales de prestation de services ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le Prestataire et le Client, elles s'appliquent à toutes les formations dispensées par LRS FORMATION.

Par "Client" LRS FORMATION entend la personne morale signataire de convention de formation (au sens de l'article L.6353-2 du Code du Travail), ou la personne physique signataire de contrat de formation ((au sens de l'article L.6353-3 du Code du Travail) et acceptant les présentes conditions générales, ou encore les signataires de convention de formation tripartite (au sens des articles R.6322-32, R.6422-11 et R.6353-2 du Code du Travail).

Les conditions générales s'appliquent de façon exclusive à toutes les formations conclues entre le Prestataire et le Client.

Les informations et/ou prix figurant sur les documents, catalogues, publicités, prospectus ou sites internet de LRS FORMATION ne sont données qu'à titre indicatif.

Le seul fait d'accepter une offre emporte l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

Les offres sont valables dans la limite du délai d'option fixé à un (1) mois à compter de la date de l'offre, sauf stipulations contraires portées sur celle-ci.

### Article 2 : L'acte contractuel

#### 2.1. Mentions

L'acte contractuel mentionne, outre les mentions obligatoires : le nom et le prénom ou la raison sociale du Client, son n° SIRET, sa domiciliation, le nom de son représentant dûment habilité, ainsi que tout renseignement d'ordre pratique (téléphone, mél, télécopie).

Pour permettre, le cas échéant, l'imputation des sommes versées à LRS FORMATION sur la participation du Client au développement de la formation professionnelle continue, le document contractuel comporte les mentions prévues à l'article R. 6353-1 du Code du travail.

Si, au moment de la passation de commande, le ou les noms des participants ne sont pas connus par le Client, celui-ci peut les communiquer à LRS FORMATION au plus tard 5 jours

ouverts avant le démarrage des actions. A défaut, la responsabilité de LRS FORMATION ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit.

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## 2.2. Conclusion et modification

L'acte contractuel est définitivement formé dès sa signature par les parties concernées. Chacune reçoit un exemplaire du document original. Au cours de l'exécution des prestations, les modifications négociées entre les parties donnent lieu à la signature d'un avenant au document contractuel.

### Article 3 - Sanction

En cas de réussite du bénéficiaire aux Tests ou épreuves de validation, les prestations réalisées par LRS FORMATION donnent lieu, selon les cas, à la délivrance :

- d'une Attestation de succès délivrée sous réserve de réussite au test final
- d'un titre donnant droit à parchemin titre Par le ministère chargé de l'Emploi
- d'un certificat complémentaire de spécialisation (adossé à un titre) donnant droit à un parchemin CCS
- d'un ou plusieurs certificats de compétences professionnelles qui figureront dans le livret de certification
- d'un certificat de qualification professionnelle par la Branche Professionnelle

Dans tous les cas, une attestation de présence est établie par LRS FORMATION à l'intention du bénéficiaire.

### Article 4 - Prix

Les prix des prestations de LRS FORMATION font référence aux stipulations contractuelles. Sauf dispositions particulières, ils incluent les frais pédagogiques, l'utilisation des salles et/ou ateliers de formation ainsi que celle du matériel pédagogique.

### Article 5 – Facturation

Les prestations de formation d'une durée de moins de 6 jours sont facturées à la signature de l'acte contractuel, excepté pour les cas de prise en charge par un OPCO assortie d'une subrogation de paiement au profit de LRS FORMATION.

Les actions de formation ou prestations inférieures à 3 mois > 50% d'avance à la date de signature de l'acte contractuel. Solde facturé à l'issue de la prestation.

Les actions de formation ou prestation supérieures à 3 mois > 20% d'avance à la date de signature de l'acte contractuel. Facturation intermédiaire mensuelle. Solde facturé à l'issue de la prestation.

Les dérogations aux règles ci-dessus figurent dans les conditions particulières. Tout versement d'avance donne lieu à l'émission d'une note d'avance.

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## Article 6 - Paiement

### 6.1. Avances

Les avances négociées avec le Client sont exigibles à la signature de l'acte contractuel.

### 6.2. Délais de paiement

Sauf dispositions contractuelles particulières, le Client s'acquitte du prix des prestations dans un délai maximal de 30 jours, date d'émission de facture.

### 6.3. Modalités de règlement

Les prestations de LRS FORMATION sont réglées par virement bancaire ou, le cas échéant, conformément aux conditions négociées avec le Client.

### 6.4. Pénalités de retard

La date de règlement figurant sur la facture constitue le point de départ pour le calcul des pénalités de retard. Le taux des pénalités de retard est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de financement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. La facturation des pénalités de retard peut intervenir à tout moment, sans rappel préalable de la part de LRS FORMATION conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce.

A ces pénalités de retard s'ajoute une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant est fixé par décret. Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs à l'indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire à hauteur des dépenses justifiées est demandée par LRS FORMATION.

### 6.5. Paiement anticipé

Les paiements anticipés n'ouvrent pas droit à escompte.

### 6.6. Paiement subrogé

Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par un organisme collecteur agréé ou un autre organisme financeur, il doit dans tous les cas fournir à LRS FORMATION les justificatifs de la prise en charge financière accordée.

Dans le cas où l'intervention du financeur demeure partielle, le reliquat du coût des prestations est facturé au Client. Les modalités de prise en charge sont précisées dans les conditions particulières et le Client s'assure personnellement du paiement à LRS FORMATION ou, à défaut, supporte la charge de ce paiement.

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## **Article 7 - Justification des prestations**

LRS FORMATION fournit, sur demande, tout document ou pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses engagées conformément à l'article L. 6361-1 et s. du Code du travail. A défaut, et pour toute absence de réalisation totale ou partielle, la structure rembourse les sommes indûment perçues, en application des dispositions de l'article L. 6354-1 du même code.

## **Article 8 - Résiliation**

Le défaut de paiement total ou partiel d'une seule échéance contractuellement prévue ouvre le droit à LRS FORMATION de résilier de plein droit la convention ou le contrat passé avec le Client, après l'envoi d'une mise en demeure restée sans effet dans un délai de quinze (15) jours. Toutes les factures sont dues par le Client au prorata des prestations fournies augmentées, le cas échéant, des pénalités de retard prévues à l'article 6.3. De plus, le Client sera redevable à LRS FORMATION d'une indemnité égale à 50% du prix des prestations restant à réaliser au titre du/des préjudices subi(s) par elle du fait de la résiliation.

En cas de manquement aux obligations souscrites, la partie créancière de l'obligation inexécutée doit mettre en demeure la partie défaillante de remédier à la situation.

La mise en demeure restée sans effet ouvre le droit à la partie demanderesse de résilier la convention ou le contrat en cause.

La résiliation sera considérée comme effective à l'issue d'un délai de quinze (15) jours.

Les demandes de résiliation à l'initiative de LRS FORMATION pour tout autre motif sont adressées au Client par lettre recommandée avec avis de réception et sont considérées comme effectives à l'expiration d'un délai d'un (1) mois et n'ouvrent droit à aucune indemnité de la part de LRS FORMATION.

Toute résiliation entraîne l'exigibilité immédiate des factures émises par LRS FORMATION.

## **Article 9 - Annulation, Report ou Abandon - Dédit formation**

Toute demande d'annulation de prestation à l'initiative du Client doit être notifiée à LRS FORMATION par écrit (lettre, courriel, télécopie).

En cas d'annulation par le Client, sans motif ou pour des motifs qui lui sont propres, moins de quinze (15) jours francs avant le commencement des prestations, LRS FORMATION facturera des droits d'annulation représentant 50% du prix des prestations annulées.

En cas d'annulation tardive par le Client moins de sept (7) jours francs avant le début des prestations ou de non-présentation du participant aux jours et heure fixés par LRS FORMATION, les droits d'annulation représenteront 80% du prix des prestations annulées.

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

Pour le cas où les prestations sont annulées par LRS FORMATION, le Client est informé par écrit et a le choix entre le remboursement des sommes versées ou le report de la prestation à une date ultérieure sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation de ce chef.

LRS FORMATION se réserve la faculté de reporter ses prestations. Le Client est dans ce cas informé par écrit dans les meilleurs délais. Il ne peut prétendre à aucune indemnisation de ce chef.

En cas d'abandon définitif de sa formation par le stagiaire, les périodes de formation effectivement suivies sont facturées par LRS FORMATION. De plus, tout départ anticipé du stagiaire ouvre le droit au versement d'une indemnité égale à 50% du prix des prestations non réalisées. Cette indemnité est due au titre du dédommagement de LRS FORMATION et donnent lieu à l'émission d'une facture séparée.

## **Article 10 - Force majeure**

Lorsque, par suite de cas de force majeure répondant aux caractéristiques définies par la jurisprudence en cours, LRS FORMATION est dans l'impossibilité de poursuivre la prestation, le contrat ou la convention conclue avec le Client est résilié de plein droit sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité. Le Client est toutefois tenu au paiement prorata temporis des prestations réalisées par LRS FORMATION.

## **Article 11 - Dispositions relatives aux achats de prestations par un Client non professionnel**

LRS FORMATION considère comme Client non professionnel toute personne physique qui lui achète à titre individuel et à ses frais une ou des prestations. Dans ce cas, un contrat de formation professionnelle conforme aux prescriptions de l'article L. 6353-4 du Code du travail est obligatoirement conclu. A compter de la signature de ce contrat, le Client non professionnel dispose d'un délai de rétractation de 10 jours calendaires. L'exercice du droit de rétractation se fait par lettre recommandée avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi.

Le prix de la prestation est fixé par le contrat. LRS FORMATION peut exiger le paiement d'une avance pouvant aller jusqu'à 30% de ce prix. Toutefois, celle-ci ne sera due qu'après l'expiration du délai de 10 jours en application de l'article L. 6353-6 du Code du travail.

Le solde du prix est facturé selon un échéancier fixé par le contrat de formation professionnelle.

Le délai de règlement maximal est de 30 jours, date d'émission de facture. Tout défaut de paiement rend immédiatement exigibles les sommes dues à LRS FORMATION. Outre ces sommes, le client non professionnel est redevable d'une indemnité correspondant à 20% du solde impayé. Cette indemnité est due à compter de la mise en demeure adressée par LRS FORMATION par lettre recommandée avec avis de réception.

Par ailleurs, l'absence de règlement total ou partiel ou tout incident de paiement, ouvre le droit à LRS FORMATION de suspendre ou de résilier le contrat dans les conditions mentionnées à l'article 8.

Les Racines du succès

25 place de l'église 97110 Pointe-à-pitre

SIRET :521365940 00019/ APE : 8559B

Numéro de déclaration d'activité : 01973436397

Tel : 0690695078/06960429437

Mail : [emeline@cartinot.com](mailto:emeline@cartinot.com)

Catalogue 2023-Version du 18 juillet 2023-07-1

## **Article 12 - Responsabilité de LRS FORMATION**

L'obligation souscrite par LRS FORMATION dans le cadre des prestations qu'elle délivre est une obligation de moyens et ne peut en aucun cas être interprétée comme une obligation de résultat.

## **Article 13 - Propriété intellectuelle**

En application de la législation relative à la propriété intellectuelle (protection en matière de droit d'auteur, marque déposée), les supports, brochures, documentaires, outils, cours et tout document en général mis à la disposition du client et de son personnel sont propriété de LRS FORMATION. En conséquence, l'exploitation, la reproduction, l'adaptation, la traduction, la commercialisation et la représentation par tout procédé de communication de tout ou partie de ceux-ci sont interdites tant pour le Client que pour ses salariés sous peine de poursuites judiciaires.

## **Article 14 – Litiges**

Pour tout différend relatif à l'exécution de la convention ou du contrat, le règlement à l'amiable sera privilégié. En cas de désaccord persistant, les tribunaux de l'ordre judiciaire sont compétents pour traiter du litige.

## **Article 15 - Loi applicable**

Les conditions générales de vente et toutes relations de LRS FORMATION avec ses clients relèvent de la loi française.